



## **CATÉGORIES THÉMATIQUES DES PROJETS D'APPRENTISSAGE ET DE SERVICE SOLIDAIRE :**

Ces catégories thématiques ont été préparées afin de systématiser les expériences d'apprentissage et de service solidaire. Elles s'appuient sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) établis par les Nations Unies, ainsi que sur les huit domaines thématiques (PEG) proposés par le Pacte mondial pour l'éducation lancé par le Pape François et renouvelé par le Pape Léon XIV.

### **A. PROBLÉMATIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES (ODD 1 & 2 - PEG 1)**

A.1. Collaboration avec les communautés et les organisations dans des contextes de pauvreté et auprès de groupes marginalisés afin de répondre aux besoins fondamentaux et/ou d'améliorer de manière durable leurs conditions de vie et d'éradiquer la pauvreté.

A.2. Alimentation : technologie et/ou gestion pour optimiser les prestations dans les cantines, les soupes populaires, la distribution alimentaire, etc.

A.3. Vêtements : conception, confection, réparation, distribution dans des contextes de pauvreté.

A.4. Campagnes et collectes en cas de situations d'urgence sociale.

A.5. Voyages d'étude et de fin d'études à des fins solidaires.

A.6. Recherche et intervention visant à réduire la pauvreté dans une communauté déterminée.

A.7. Autres : préciser.

### **B. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE (ODD 3 - PEG 1 & 6)**

B.1. Éducation à la santé

B.2. Pratiques médicales dans les communautés vulnérables

B.3. Prévention et traitement des problèmes dentaires dans les communautés vulnérables

B.4. Campagnes de contrôle ophtalmologique dans les communautés vulnérables

B.5. Pratiques vétérinaires dans les communautés vulnérables

B.6. Promotion du don de sang et d'organes conformément aux législations nationales

B.7. Prévention et traitement des addictions

B.8. Prévention et traitement des problèmes de nutrition et des troubles alimentaires

B.9. Prévention et soins de santé mentale

B.10. Prévention des épidémies



- B.11. Promotion communautaire du sport et des loisirs
- B.12. Recherche et intervention dans les problèmes de santé publique.
- B.13. Autres : préciser

### **C. ÉDUCATION (ODD 4 - PEG 1 & 7)**

- C.1. Alphabétisation
- C.2. Soutien éducatif
- C.3. Promotion de la lecture
- C.4. Formation à l'inclusion technologique
- C.5. Formation des enseignants.
- C.6. Promotion de l'inclusion éducative dans les communautés vulnérables
- C.7. Recherche et intervention pour l'amélioration de la qualité et de l'inclusion éducative dans les communautés vulnérables.
- C.8. Autres : préciser

### **D. PROMOTION DES DROITS HUMAINS ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS (ODD 5 ET 10 - PEG 1)**

- D.1. Promotion des droits humains et prévention de la discrimination
- D.2. Valorisation de la diversité et réduction des inégalités
- D.3. Collaboration avec des organisations et autres activités pour la valorisation et l'inclusion des personnes handicapées
- D.4. Collaboration avec des organisations et autres activités pour la valorisation et l'inclusion de la diversité ethnique et culturelle.
- D.5. Collaboration avec des organisations et autres activités le soutien aux personnes et groupes d'immigrants.
- D.6. Collaboration avec des organisations et autres activités au service des femmes victimes de violation de droits et des personnes victimes de la traite.
- D.7. Collaboration avec des organisations et autres activités au service des personnes victimes de la traite.
- D.8. Collaboration avec des organisations et autres activités au service des personnes privées de liberté.
- D.9. Consultations juridiques gratuites et autres activités d'accès à la justice.
- D.10. Autres : préciser



## **E. PROMOTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE POUR CONSOLIDER LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES, ALLIANCES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS (ODD 16 et 17 - PEG 4)**

- E.1. Promotion de l'état de droit et de la participation citoyenne
- E.2. Formation à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques
- E.3. Promotion de la transparence.
- E.4. Contribuer à l'accès public à l'information et à la protection des libertés fondamentales, conformément aux lois nationales et aux accords internationaux.
- E.5. Promotion d'une information responsable et formation à la détection des fausses nouvelles et de la manipulation électorale.
- E.6. Promotion du Coopérativisme et de l'Associativisme.
- E.7. Contribution à la mise en place et au renforcement de réseaux collaboratifs au niveau local, national, régional ou international.
- E.8. Actions de soutien aux organismes publics et aux OSC qui encouragent la récupération et la restitution des biens volés et la lutte contre toutes les formes de criminalité organisée.
- E.9. Construction d'alliances interinstitutionnelles autour des objectifs de l'expérience.
- E.10. Autres : préciser

## **F. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ODD 6, 7, 11, 13, 14 et 15 - PEG 3)**

- F.1. Éducation Environnementale et campagnes contribuant à la sensibilisation à l'environnement
- F.2. Accès à l'eau potable et utilisation rationnelle des ressources en eau
- F.3. Promotion de sources d'énergie abordables et non polluantes
- F.4. Prévention et actions visant à éviter ou à réduire la pollution atmosphérique
- F.5. Actions en faveur du changement climatique
- F.6. Protection de la vie dans les écosystèmes terrestres et aquatiques
- F.7. Organisation ou participation à des campagnes de recyclage, de tri et de réutilisation des déchets
- F.8. Autres : préciser

## **G. TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ODD 8, 9, 12 - PEG 3)**



G.1. Promotion, soutien et/ou conseil aux expériences de coopérativisme, microcrédit, micro-entreprises, économie sociale, économie verte, économie circulaire.

G.2. Promotion de la production et de la consommation responsables.

G.3. Actions visant à réduire l'impact environnemental des entreprises productives.

G.4. Production agricole au service des besoins communautaires.

G.5. Production technologique au service des besoins communautaires.

G.6. Promotion des productions artisanales locales et du commerce équitable.

G.7. Autres : préciser

## **H. VILLES DURABLES, LOGEMENT DÉCENT (ODD 11 - PEG 3)**

H.1. Programmes d'urbanisme durable.

H.2. Accessibilité urbaine pour les personnes handicapées, les personnes âgées et les enfants.

H.3. Organisation ou contribution à des campagnes de nettoyage et d'assainissement urbain.

H.4. Sécurité routière

H.5. Collaboration au développement d'infrastructures et à l'accès aux services essentiels (eau potable, électricité, égouts, etc.). Amélioration de l'accès aux populations périphériques et/ou isolées.

H.6. Conception et construction de logements décents, réparation et amélioration des logements dans les communautés vulnérables, collaboration avec les programmes de logement populaire et d'autoconstruction.

H.7. Autres : préciser

## **I. CONSERVATION ET PROMOTION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL (ODD 11 - PEG 3)**

I.1. Promotion et préservation du patrimoine historique et culturel

I.2. Animation socioculturelle

I.3. Activités artistiques au service de la communauté

I.4. Conception de circuits touristiques locaux et promotion du tourisme écologique et solidaire.

I.5. Autres : préciser

## **J. PROMOTION D'UNE CULTURE DE PAIX ET DE FRATERNITÉ (ODD 16 - PEG 2, 4, 5 & 8)**

J.1. Campagnes et autres activités de promotion d'une culture de paix et de fraternité.



J.2. Campagnes et autres activités de sensibilisation aux dépenses militaires, aux conflits armés en cours et à leurs conséquences sociales et économiques.

J.3. Collaboration avec des organisations et autres activités en faveur des populations touchées par les conflits armés.

J.4. Collaboration avec des organisations et autres activités d'aide et d'inclusion des réfugiés et des migrants pour des raisons liées à la guerre.

J.5. Contributions visant à réduire de manière significative toutes les formes de violence, à mettre fin au harcèlement, à la maltraitance, à l'exploitation, à la traite et à toutes les formes de violence et de torture.

J.6. Promotion de l'utilisation des réseaux sociaux pour contribuer à une culture de paix et de fraternité, éducation pour éviter les trolls, le phishing et toute forme d'agression et de harcèlement virtuel, y compris la diffusion de fausses nouvelles et de messages qui ne contribuent pas à la coexistence sociale.

J.7. Promotion du dialogue interculturel, œcuménique et interreligieux

J.8. Autres : préciser

#### **K. COLLABORATION AVEC L'ÉGLISE LOCALE, ÉVANGÉLISATION ET MISSION (ODD 17 - PEG 5)**

K.1. Activités spécifiquement orientées vers la collaboration avec les priorités pastorales du diocèse concernant les problèmes sociaux et environnementaux.

K.2. Collaboration au développement d'activités paroissiales ou d'institutions, de mouvements et d'associations ecclésiales concernant des problèmes sociaux et environnementaux au niveau local, national ou international.

K.3. Collaboration avec les activités de l'Église universelle, nationale, diocésaine ou paroissiale, des institutions, des mouvements et des associations ecclésiales axées sur l'évangélisation, la catéchèse, la diffusion de la pensée sociale de l'Église, la création d'espaces ouverts de réflexion spirituelle, etc.

K.4. Activités contribuant à faire de l'Université Catholique un lieu de rencontre et de dialogue au sein de la communauté ecclésiale, ainsi qu'au dialogue interreligieux et interculturel.

K.5. Collaboration avec des activités directement liées au Pacte mondial pour l'éducation.

K.6. Autres : préciser

#### **L. AUTRES : Précisez...**